

# Echos... Echos... Echos... Echos...

APPLICATION MOBILE

## Avocats... ayez le réflexe EasyCase



"De gauche à droite : Maître Richard THIBAUD, Maître Philippe L'HOIRY et Maître Manuel VELASCO"

**A**ux services de la profession des avocats, une application mobile est née de trois de ses membres...de surcroît Bayonnais... afin de répondre aux demandes de postulation, de vacation et de représentation des confrères auprès de l'ensemble des Tribunaux de France.

C'est de la pratique judiciaire et des arcanes de procédure, que cette idée a vu le jour.

Dans un contexte d'ubérisation du droit, où un florilège d'applications destinées plus ou moins à la profession d'avocats sont chaque jour mises en ligne, il ne pouvait y avoir de mieux que des Avocats, pour créer une application innovante exclusivement dédiée à d'autres Avocats.

*On n'est jamais aussi bien servi que par les siens...*

Ainsi et surfant sur les nouvelles possibilités ouvertes aux Avocats par la Loi Macron du 06 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des

chances économiques, l'application EasyCase est venue comme une évidence.

L'élargissement du champ de la postulation des Avocats au ressort de la Cour d'Appel dans lequel ils ont établi leur résidence professionnelle, ouvre ainsi depuis le 1<sup>er</sup> août 2016, leur rayon géographique d'intervention.

C'est ainsi que pour bon nombre d'affaires appelées devant des Tribunaux éloignés des Barreaux d'origine, les Avocats se déplacent très souvent pour parfois solliciter simplement des renvois du dossier ou ne pas s'y opposer quand il est demandé par la partie adverse, ou déposer le dossier, etc., rendant encore plus chronophage les contraintes procédurales.

**Avant EasyCase**, la solution consistait à se rapprocher du Greffe afin de connaître le nom des Avocats qui avaient des dossiers appelés le même

jour que soi, puis les contacter à tour de rôle jusqu'à ce qu'enfin l'un d'entre eux confirme bien qu'il sera présent et qu'il vous substituera le jour J.

**Désormais et depuis le 1<sup>er</sup> mars 2017**, ce parcours du combattant est terminé. Il suffit de poster une demande de recherche de postulation en renseignant le Tribunal, la ville, le jour et l'heure, et immédiatement en temps réel, une notification arrive sur tous les téléphones portables des avocats inscrits auprès de ce Tribunal qui peuvent ainsi, en fonction de leur agenda et des dossiers qu'ils traiteront le jour sollicité, y répondre favorablement. Plus qu'une application, EasyCase se veut l'outil indispensable de la recherche de postulant en temps réel pour la profession d'Avocats.

*Alors afin de tous vous rassembler... ayez EasyCase en poche. ■*

**Lorène Viard, gérante EasyCase (Sarl)**



### EasyCase : le fruit de l'expérience des avocats praticiens judiciaires

**P**our tout avocat à la recherche d'un confrère disponible pour effectuer une vacation, la solution est celle d'une application dédiée **exclusivement** à ce sujet. Inversement, tout avocat peut savoir s'il existe des recherches de ce type sur son secteur d'activité.

EasyCase est une application confraternelle et collaborative qui permet un gain de temps, une économie de déplacements et offre un complément aux activités traditionnelles.

#### **Avec EasyCase :**

- **Evitez** les déplacements,
- **Gagnez** du temps,
- **Simplifiez** les recherches,
- **Optimisez** votre chiffre d'affaires en étant alerté des demandes en temps réel.

#### **Les atouts d'EasyCase :**

- **Exclusivement** dédiée aux demandes et aux recherches de vacations / postulations,
- **Simplicité** de l'inscription et de l'utilisation,
- **Efficacité** sur la France entière (métropole et Outre-mer),
- **Pas de commission** sur vos échanges,
- **Usage illimité** dans le cadre de l'abonnement,
- **Pas d'intermédiaire** et une mise en relation directe entre les avocats,
- **Liberté de facturation** entre les avocats.

## LE LIVRE DE LA SEMAINE

### **Jours Barbares** de William Finnegan

Le surf ressemble à un sport, un passe-temps. Pour ses initiés, c'est bien plus : une addiction merveilleuse, une initiation exigeante, un art de vivre. Elevé en Californie et à Hawaï, William Finnegan a commencé le surf enfant. Après l'université, il a traqué les vagues aux quatre coins du monde, errant des îles Fidji à l'Indonésie, des plages bondées de Los Angeles aux déserts australiens, des townships de Johannesburg aux falaises de l'île de Madère. D'un gamin aventureux, passionné de littérature, il devint un écrivain, un reporter de guerre pour le New Yorker. A travers ses mémoires, il dépeint une vie à contre-courant, à la recherche d'une autre voie, au-delà des canons de la réussite, de l'argent et du carriérisme ; et avec une infinie pudeur se dessine le portrait d'un homme qui aura trouvé dans son rapport à l'océan une échappatoire au monde et une source constante d'émerveillement. Ode à l'enfance, à l'amitié et à la famille, "Jours Barbares" formule une éthique de vie, entre le paradis et l'enfer des vagues, où l'océan apparaît toujours comme un purgatoire. Un livre rare dont on ne ressort pas tout à fait indemne, entre "Hell's Angels" de Hunter S. Thompson et "Into The Wild" de Jon Krakauer. William Finnegan a reçu en 2016, pour ce livre, le prestigieux Prix Pulitzer. ■

*Editions du Sous Sol. Sélectionné par la Librairie Hirigoyen à BAYONNE.*



## OLORON SAINTE MARIE

### Un appel à témoins lancé

**L**e Souvenir Français et le service patrimoine de la ville d'OLORON SAINTE MARIE mènent un projet de valorisation patrimonial d'un ancien site d'entraînement au tir dans la forêt de Saint-Pée. Dans le cadre de ce projet, une recherche est en cours des personnes qui auraient effectué leur préparation militaire dans les années 1946 et suivantes à OLRON SAINTE MARIE sur la butte de tir située dans la forêt de Saint-Pée.

D'une part, leurs témoignages pourraient être utiles à la compréhension du site (une phase indispensable à sa mise en valeur). D'autre part, ces personnes pourraient témoigner de l'activité des lieux initiés au vu d'un plan cadastral de 1897, lors d'un prochain rassemblement inaugural du site.

Les personnes concernées peuvent se faire connaître :

- auprès du Souvenir Français, 10 rue des Lilas à BIDOS, au 05 59 39 19 65 ou 06 21 08 49 75,
- ou auprès du service patrimoine de la Ville : patrimoine@oloron-ste-marie.fr. ■